



Communiqué de Presse du Collectif « Sauvegarde de la Vallée de l'Yerres »
et de l'Association de Défense du Site de Varennes-Jarcy.

En 2017, la presse s'est fait l'écho du dépôt d'un permis de construire d'une centaine de logements qui devaient être réalisés par le groupe « Pierre Etoile » dans le domaine de la Feuilleraie à Varennes-Jarcy. Cette propriété, située au cœur du village, est incluse dans le périmètre du site classé de la vallée de l'Yerres. À la suite, le promoteur a fait connaître son projet dans les communes du Val d'Yerres, et a organisé un week-end de présentation et de pré-réservation directement sur le site.

Dès que nous avons su que ce dossier serait soumis à l'avis consultatif de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du 12 septembre 2017, nous nous sommes mobilisés. Nous avons alerté l'ensemble des élus de la région, ainsi que les associations de protection de l'environnement et du patrimoine, tant au niveau local qu'au niveau national. Notre objectif était de faire échec à ce nouveau projet qui, par son ampleur, menaçait de détruire le parc en y abattant une soixantaine d'arbres et de défigurer à jamais la propriété où vécurent le graveur Oscar Roty et son épouse Marie, ainsi que le couple Consuelo et Antoine de Saint Exupéry.

Consultée pour avis, la commission départementale a émis un avis favorable assorti de plusieurs réserves et à la plus faible des majorités (1 voix). Le dossier a ensuite été transmis au ministère de la Transition écologique et solidaire, dont le ministre en exercice a la charge

d'autoriser ou non les travaux situés dans le périmètre des sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930.

Localement, notre démarche a reçu le soutien de la plupart des élus que nous avons sollicités, ainsi que celui de nombreux Varennois et habitants de la vallée de l'Yerres soucieux de préserver leur cadre de vie. Enfin, plus de 1600 personnes ont signé la pétition que nous avons adressée, courant novembre, à Nicolas Hulot.

Grâce à cette mobilisation de grande ampleur et à votre soutien, nous avons le plaisir de vous annoncer que notre appel a été entendu puisque :

Monsieur Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, n'a pas donné l'autorisation de réaliser le projet immobilier sur le site classé de la Feuilleraie à Varennes-Jarcy.

Depuis 2006, c'est le 6^e projet immobilier qui est légitimement repoussé par les instances en charge de la protection de l'environnement et du patrimoine. Le moment nous semble venu d'envisager un autre destin pour la Feuilleraie, loin de la saga des projets immobiliers.

En 2018, il est temps de rassembler toutes les énergies pour lancer les bases d'un projet qui permette à La Feuilleraie de devenir un espace culturel public en lien avec les autres pôles culturels de la vallée de l'Yerres : les musées de Montgeron et de Brunoy, la maison et le musée de Dunoyer de Segonzac à Boussy-Saint-Antoine, la propriété Caillebotte à Yerres ou celle de Falbala à Périgny.

L'Association de Défense du Site de Varennes-Jarcy et le Collectif « Sauvegarde de la Vallée de l'Yerres » préparent cet avenir en élaborant dès maintenant des propositions que nous vous soumettrons dès que possible.

Varennes Jarcy le 12 février 2018